



Compte-rendu de la CAPA 2d degré « Recours rendez-vous de carrière »

Jeudi 5 et Vendredi 6 Février 2026

liminaire : FSU , FO , SUD et CGT
Unsa et CDFT pas de liminaire

Mercredi 5 et vendredi 6 février se tenait la CAPA étudiant les demandes de recours contre l'appréciation finale validée par la rectrice suite aux rendez-vous de carrière 2024-2025 de l'ensemble des personnels du 2d degré (Certifiés, PLP, PEPS, Psy-EN, CPE et agrégés).

Bilan de la CAPA

Le moins que l'on puisse dire est que cette Commission Paritaire a de nouveau mis en évidence l'opacité et l'arbitraire de ce système d'avancement dénoncé dès le départ par la CGT Educ'action, et dont nous revendiquons l'abrogation.

Au-delà des inégalités inhérentes au système, de nombreuses irrégularités sont apparues au cours de cette CAPA : règlements de comptes par des chef-fes d'établissements, appréciations de deux lignes pour illustrer 15 ans de carrière,...

Elle a également mis à jour comment des situations particulières, indépendantes de la pratique professionnelle, défavorisent de nombreux collègues et influent négativement sur leur évaluation et leur progression de carrière (TZR, collègues en reconversion, situations médicales,...).

Dans l'académie de Lyon, 1367 collègues ont été évalués au cours de leur rendez-vous de carrière : 722 Certifiés / 196 PLP / 82 PEPS / 43 CPE / 14 Psy-EN / 310 agrégés .

Pour l'avancement accéléré d'échelon, 30 % des collègues sont bonifiés (1 et 2 ém rdv de carrière) . Si le quota de 30 % n'est pas atteint, quelques « Très Satisfaisants » sont départagés selon leur ancienneté dans le corps, l'échelon et ancienneté dans l'échelon.

Les règles appliquées par la Rectrice pour se positionner par rapport aux 11 items (5 IPR , 3 Chef d'Établissement, 3 en commun) sont les suivantes :

- pour le 6ème échelon (1er Rdv de carrière) :
 - ▶ Excellent : 7 Ex et 4 TS
 - ▶ Très satisfaisant : si 1 ou 2 Satisfaisant
 - ▶ Satisfaisant : si plus de 2 Satisfaisant
 - ▶ A consolider : A partir de 2 AC.
- pour le 8ème échelon (2è Rdv de carrière):
 - ▶ Excellent : 9 Ex et 2 TS
 - ▶ Très satisfaisant : Ex et TS et seulement 1 satisfaisant
 - ▶ Satisfaisant : Plus de 1 satisfaisant.
 - ▶ A consolider : A partir de 2 AC.
- pour le 9ème échelon (3è Rdv de carrière):
 - ▶ Excellent : 10 Ex et 1 TS
 - ▶ Très satisfaisant : Ex et TS et seulement 1 satisfaisant
 - ▶ Satisfaisant : Plus de 1 satisfaisant.
 - ▶ A consolider : A partir de 2 AC.

La répartition des avis finaux de la rectrice pour cette année est résumée dans le tableau ci-dessous :

		Appréciation Rectrice			
Corps	<u>Echelon</u>	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Agrégé	6	3,45%	3,45%	37,93%	55,17%
	8	2,54%	9,32%	29,66%	58,47%
	9		3,73%	26,87%	69,40%
	Total	1,61%	5,81%	30,00%	62,58%
Certifié	6	2,25%	21,91%	45,51%	30,34%
	8	1,57%	14,17%	44,09%	40,16%
	9	1,03%	8,97%	42,07%	47,93%
	Total	1,52%	13,99%	43,63%	40,86%
CPE	6			37,50%	62,50%
	8	4,35%	4,35%	39,13%	52,17%
	9			33,33%	66,67%
	Total	2,33%	2,33%	37,21%	58,14%
Professeur EPS	6		7,41%	62,96%	29,63%
	8		3,33%	70,00%	26,67%
	9		8,00%	52,00%	40,00%
	Total		6,10%	62,20%	31,71%
PLP	6	4,35%	15,22%	50,00%	30,43%
	8		16,22%	41,89%	41,89%
	9		7,89%	46,05%	46,05%
	Total	1,02%	12,76%	45,41%	40,82%
Psy-EN	6		20,00%	40,00%	40,00%
	8		16,67%	33,33%	50,00%
	9				100,00%
	Total		14,29%	28,57%	57,14%
Total général		1,39%	11,12%	41,55%	45,94%

Suite à ces avis , 83 (5,83%) demandes de révision de l'avis suite à la campagne 2024/2025 de recours gracieux ont été déposées .(**41 Certifiés / 11 PLP / 1 Psy-EN / 3 CPE / 6 PEPS / 21 agrégés**).

64 collègues ont décidé de saisir la CAPA pour faire réévaluer leur appréciation (31 Certifiés / 8 PLP / 1 Psy-EN / 3 CPE / 8 PEPS / 16 agrégés) .

56 collègues n'ont pas eu de rendez vous de carrière mais un avis a été donné en fonction de leur dossier personnel.

Focus répartition appréciations finales Rectrice « très satisfaisant » et « excellent » par corps échelon et genre :

Corps	Ech	Sexe	Appréciation Rectrice				Total général
			Très satisfaisant		Excellent		
			Nb	%	Nb	%	
Agrégés	6	Femme	11	37,93%	17	58,62%	29
		Homme	11	37,93%	15	51,72%	29
	8	Femme	18	27,27%	42	63,64%	66
		Homme	17	32,69%	27	51,92%	52
	9	Femme	15	19,48%	59	76,62%	77
		Homme	21	36,84%	34	59,65%	57
Total			93	30,00%	194	62,58%	310
Certifiés	6	Femme	55	44,35%	38	30,65%	124
		Homme	26	48,15%	16	29,63%	54
	8	Femme	79	43,89%	75	41,67%	180
		Homme	33	44,59%	27	36,49%	74
	9	Femme	88	40,74%	108	50,00%	216
		Homme	34	45,95%	31	41,89%	74
Total			315	43,63%	295	40,86%	722
CPE	6	Femme	2	33,33%	4	66,67%	6
		Homme	1	50,00%	1	50,00%	2
	8	Femme	9	47,37%	8	42,11%	19
		Homme			4	100,00%	4
	9	Femme	3	33,33%	6	66,67%	9
		Homme	1	33,33%	2	66,67%	3
Total			16	37,21%	25	58,14%	43
Professeur EPS	6	Femme	6	46,15%	5	38,46%	13
		Homme	11	78,57%	3	21,43%	14
	8	Femme	8	72,73%	3	27,27%	11
		Homme	13	68,42%	5	26,32%	19
	9	Femme	6	60,00%	4	40,00%	10
		Homme	7	46,67%	6	40,00%	15
Total			51	62,20%	26	31,71%	82
PLP	6	Femme	15	46,88%	11	34,38%	32
		Homme	8	57,14%	3	21,43%	14
	8	Femme	11	28,21%	21	53,85%	39
		Homme	20	57,14%	10	28,57%	35
	9	Femme	13	36,11%	21	58,33%	36
		Homme	22	55,00%	14	35,00%	40
Total			89	45,41%	80	40,82%	196
Psy-EN	6	Femme	2	40,00%	2	40,00%	5
	8	Femme	2	33,33%	3	50,00%	6
	9	Femme			3	100,00%	3
	Total			4	28,57%	8	57,14%
Total général			568	41,55%	628	45,94%	1367

Au final, pour le sixième échelon 10 collègues sur 16 ont vu leur appréciation être améliorée , 8 sur 16 pour le huitième et 15 sur 32 pour le dernier rendez vous utile pour la hors classe .

Position de la CGT Educ'action Lyon

Les fausses promesses qui accompagnaient la mise en place du PPCR et contre laquelle la CGT Educ action était et reste opposée, n'ont donc pas survécu aux faits.

La logique du salaire au mérite que sous-tend ce système ne répond pas aux enjeux d'émancipation revendiqués par la CGT Educ'action. Porteur de fortes inégalités, le déroulement de carrière ne peut dépendre d'un système aussi peu transparent et inéquitable, dans lequel les collègues sont soumis à des critères opaques et à des corps d'inspection / chefs d'établissements pour qui la bienveillance s'arrête parfois aux déclarations d'intention.

Pendant que d'autres s'insurgent contre les inégalités d'un système d'évaluation qu'ils ont eux-mêmes validé lors de la mise en place du PPCR, la CGT Educ'action était et reste opposée à ce système arbitraire et opaque.

Le métier d'enseignant demande à être réellement considéré. Pour la CGT Educ'action, cette considération passe, entre autres, par :

- l'abrogation du PPCR
- une progression de la grille indiciaire, liant qualification et rémunération, partant de deux fois le SMIC et se terminant par le doublement du salaire de début de carrière.
- une augmentation immédiate de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale de 400 euros
- une classe/grade unique, avec avancement uniforme sans notion de mérite et déconnecté des inspections et entretiens de carrières trop souvent incompris voire dévalorisants